



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

CC/vg

P.V. CULT 05

Commission de la Culture

Procès-verbal de la réunion du 24 mai 2016

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 15 décembre 2015 et 12 janvier 2016.
2. 6953 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman 2015
- Rapporteur : Monsieur David Wagner
- Prise de position de la Commission
3. Assises culturelles
4. Divers

*

Présents : M. Marc Angel, M. André Bauler, M. Marc Baum, Mme Taina Bofferding, M. Lex Delles, M. Franz Fayot, Mme Josée Lorsché remplaçant M. Claude Adam, Mme Martine Mergen, M. Edy Mertens, Mme Octavie Modert, M. Claude Wiseler, M. Laurent Zeimet

M. Guy Arendt, Secrétaire d'Etat à la Culture
Mme Danièle Kohn, du Ministère de la Culture

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Claude Adam, M. Serge Wilmes

*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

*

1. **Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 15 décembre 2015 et 12 janvier 2016.**

Les projets de procès-verbal des réunions des 15 décembre 2015 et 12 janvier 2016 sont adoptés.

2. 6953 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman 2015

Le Président rappelle que, par courrier du 14 avril 2016 relatif au débat d'orientation sur le rapport d'activité annuel de l'Ombudsman, la Commission de la Culture a été invitée à communiquer une prise de position au sujet du rapport d'activité à la Commission des Pétitions.

Or ledit rapport ne fait état d'aucun cas concernant la culture. Partant, le Président a adressé, en date du 10 mai 2016, un courrier à l'attention du Président de la Chambre des Députés pour lui signaler que les membres de la Commission de la Culture ont constaté avec satisfaction qu'ils n'ont été saisis d'aucun dossier relevant de leur domaine de compétence.

Les membres de la Commission entérinent cette démarche.

3. Assises culturelles

Comme cela a été annoncé lors de la réunion de la Commission du 12 janvier 2016, M. le Secrétaire d'Etat à la Culture confirme que les assises culturelles auront lieu les 1^{er} et 2 juillet 2016 au Grand Théâtre de la ville de Luxembourg.

Entre le 24 février et le 27 avril, huit groupes de travail pour autant de secteurs culturels (musées, théâtres, danse, littérature, musique classique, musique amplifiée, arts visuels et animation culturelle régionale), ont été mis en place afin de dresser un état des lieux et de détecter les thèmes, les besoins et les attentes du secteur culturel. Ces groupes se sont rencontrés à Bourglinster. Des représentants du Ministère de la Culture ont assisté à ces séances de travail sans toutefois jouer de rôle actif ni imposer de thèmes de discussion.

En parallèle, une enquête a été menée par TNS/ILRES auprès du grand public afin de détecter les attentes et les besoins de ce dernier.

Il est prévu d'intégrer dans les assises culturelles toutes ces réflexions, issues des groupes de travail et de l'enquête, en tant que lignes directrices.

Il est proposé d'associer non seulement tous les acteurs (professionnels et amateurs) du secteur culturel, mais également le grand public intéressé par la culture et d'autres secteurs, tels que l'économie, le tourisme, ou encore l'éducation nationale. Bien entendu les membres de la Chambre des Députés seront également invités.

Les assises culturelles devraient ainsi rassembler entre 400 et 450 personnes.

L'objectif des assises sera de mieux connaître les forces et faiblesses de l'offre culturelle au Luxembourg et d'aboutir à l'élaboration d'un «plan de développement culturel», qui sera mis en œuvre d'ici 2018.

Le dialogue avec les acteurs du secteur culturel sera poursuivi au-delà des assises culturelles de juillet 2016, via l'organisation régulière soit d'assises culturelles (tous les deux ans), soit de consultations pour assurer le suivi des assises précédentes.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- En ce qui concerne le contenu des assises, les thèmes abordés ne sont actuellement pas arrêtés définitivement. Il est précisé toutefois que la consultation des groupes de travail a permis d'identifier quatre à cinq pistes ou thèmes transversaux (« Forderungen »), parmi lesquels figurent les relations entre l'éducation et la culture.
- Les synthèses des pistes de réflexion détectées par les groupes de travail seront publiées sur le site du Ministère de la Culture vers la mi-juin ou fin juin.
- Les conclusions de l'enquête menée par TNS/ILRES seront présentées lors d'une conférence de presse avant les assises.
- Le calendrier exact de l'élaboration du «plan de développement culturel» n'est pas arrêté mais résultera du déroulement des assises. Etant précisé que le plan précité ne sera pas rédigé par le Ministère, mais son élaboration sera réalisée selon une approche « bottom up ».
- Les services culturels des communes ont été invités à assister au groupe de travail « animation culturelle régionale». Les communes seront bien entendu associées aux assises.
- Pour ce qui est du rayonnement de la culture luxembourgeoise à l'étranger, des dialogues sont menés avec différentes ambassades ainsi qu'avec des acteurs de la Grande Région. Des efforts sont également déployés pour réactiver un certain nombre d'accords culturels. Certains secteurs ont manifesté leur intérêt pour la mise en place de structures du type « music:LX ».

4. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 24 mai 2016

Le Secrétaire-administrateur,
Carole Closener

Le Président,
André Bauler